

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

SÉANCE ORDINAIRE  
DU 01 DÉCEMBRE 2025

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford  
Centre-du-Québec/MRC de Bécancour

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Marie-de-Blandford, tenue le 1er DÉCEMBRE 2025 à 19h30

**1. Vérification quorum et ouverture de session**

Sont présents :

Monsieur Pierre Sévigny, conseiller siège numéro 1  
Monsieur Serge Fortier, conseiller siège numéro 2  
Madame Monique Fortier, conseillère siège numéro 3  
Monsieur Martin Toutant, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Christian Desrochers, conseiller siège numéro 5  
Madame Ginette Deshaies, Mairesse

Est absent :

Monsieur Daniel Patry, conseiller siège numéro 6

Est également présente, Madame Sophie Millette, directrice générale et greffière-trésorière agissant comme secrétaire de l'assemblée

**Le quorum est constaté et la séance est ouverte sous la présidence de Madame Ginette Deshaies, Mairesse à 19h30.**

**2. Résolution numéro 25-12-202 Adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition de monsieur Serge Fortier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

**ADOPTÉE**

**3. Résolution numéro 25-12-203 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025**

**Sur proposition de monsieur Martin Toutant, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 tel que présenté.**

**ADOPTÉE**

**4. Résolution numéro 25-12-204 résolution pour approuver les comptes à payer**

**Il est proposé par madame Monique Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2025 au montant de **31 674.37\$** et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit. Parmi ces comptes, les plus importants sont : Mosaic 3D, 5 518.80\$ drone carrière sablière; Mun. St-Pierre les Becquets, 3 449.98\$ contribution aréna; Techni-Consultant 6 208.65\$ projet centre communautaire; MRC de Bécancour 2 604.17\$ agente développement FRR4;**

**ADOPTÉE**

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

## 5. Correspondance

La correspondance a été transmise aux élu-e-s

## 6. Administration et législation

### 6.1 Résolution numéro 25-12-205 Adoption des prévisions budgétaires Régie des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska

**CONSIDÉRANT** que selon le Code municipal du Québec, les municipalités membres de la RIGIDBNY doivent adopter par voie de résolution les prévisions budgétaires;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Sainte-Marie de Blandford fait partie de la RIGIDBNY;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu les prévisions et en a transmis une copie aux membres du conseil ;

**IL est proposé par monsieur Serge Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

Que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford adopte les prévisions budgétaires présentées par la RIGIDBNY pour l'exercice financier 2026.

**ADOPTÉE**

### 6.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 292 est donnée par le conseiller Pierre Sévégny

### 6.3 Résolution numéro 25-12-206 Pour décréter les dates de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal en 2026

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ces séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Desrochers et résolu unanimement**

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront à 19h30 au 492 route des Bosquets, soit au bureau municipal, à moins d'avis contraire, les :

12 janvier	4 mai	8 septembre (mardi)
2 février	1 juin	5 octobre
2 mars	6 juillet	2 novembre
7 avril (mardi)	3 août	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

**ADOPTÉE**

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

## 6.4 Résolution numéro 25-12-207      Mandat firme comptable pour 2026

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford utilise les services du groupe RDL comptable depuis plusieurs années;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Sévégny et résolu unanimement**

Que la municipalité renouvelle le mandat pour 2026 au groupe RDL comptable.

**ADOPTÉE**

## 6.5 Résolution numéro 25-12-208      Mandat firme d'avocat pour l'année 2026

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford, doit renouveler l'offre de service pour les services juridiques;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service offert par la firme Lavery de Billy S.E.N.C.R.L. avocats et que celui-ci répond aux besoins ponctuels et permet une meilleure gestion des dossiers juridiques par notre directrice générale

**Il est proposé par monsieur Christian Desrochers et résolu unanimement**

D'accepter la proposition de Lavery de Billy pour le forfait complet au tarif de 1 200\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

## 6.6 Résolution numéro 25-12-209      Nomination du maire suppléant et des membres des différents comités

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de nommer les maires suppléants pour l'année 2026;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de nommer les membres du Conseil à différents comités et d'en créer de nouveau;

**Il est proposé par monsieur Martin Toutant et résolu à l'unanimité des conseillers présents.**

De nommer les personnes suivantes au poste de maire suppléant pour une période de trois (3) mois selon l'ordre suivant :

Monsieur Pierre Sévégny	juillet-août- septembre
Monsieur Martin Toutant	avril-mai-juin
Monsieur Serge Fortier	octobre-novembre-décembre
Monsieur Christian Desrochers	janvier-février-mars

Bibliothèque municipale :

Madame Ginette Deshaies

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

Coordonnatrice de la biblio:	DIRECTION GÉNÉRALE
Voirie municipale :	Monsieur Martin Toutant
	Monsieur Christian Desrochers
Comité MADA :	Madame Monique Fortier
Comité culturel de la MRC :	Madame Monique Fortier
Comité environnemental Lac Rose :	Madame Ginette Deshaies (observatrice)
RIGIDBNY :	Monsieur Serge Fortier (adm) Madame Ginette Deshaies (substitut)
Chantier résilience communautaire et changements climatiques:	Mme Ginette Deshaies
Ressources humaines :	Madame Ginette Deshaies Monsieur Pierre Sévégny Monsieur Martin Toutant
Comité Loisirs :	Monsieur Christian Desrochers
Vitalisation :	Monsieur Daniel Patry

ADOPTÉE

### **6.7 Résolution numéro 25-12-210      Nomination d'un signataire au compte bancaire de la municipalité**

**CONSIDÉRANT** que la personne qui était désignée comme deuxième signataire au compte municipal, n'est plus au sein du conseil;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire avoir au sein du conseil une deuxième personne signataire au compte de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Serge Fortier et unanimement résolu

Que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford retire monsieur Donatiens Beaulieu comme signataire et remplace celui-ci par monsieur Christian Desrochers.

ADOPTÉE

### **6.8 Résolution numéro 25-12-211      Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2026**

**CONSIDÉRANT** que l'éducation est un pilier fondamental du développement individuel et collectif, ainsi qu'un levier essentiel pour une société inclusive et prospère ;

**CONSIDÉRANT** que la persévérance scolaire constitue un enjeu majeur pour garantir l'égalité des chances, promouvoir le plein potentiel des individus et renforcer la cohésion sociale ;

**CONSIDÉRANT** que la sensibilisation à l'importance de la persévérance scolaire contribue à mobiliser tous les membres de la communauté, en nourrissant un sentiment de responsabilité collective envers la réussite éducative ;

**CONSIDÉRANT** que chaque acteur de la communauté – parents, éducateurs, employeurs, élus et citoyens – peut agir pour encourager les jeunes et les adultes en formation à persévirer dans leur parcours éducatif ;

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

**CONSIDÉRANT** que la réussite éducative favorise non seulement l'épanouissement personnel, mais aussi le développement durable et la prospérité économique de notre région ;

**CONSIDÉRANT** que la création de liens significatifs avec les jeunes, notamment en valorisant leurs aspirations professionnelles, contribue à donner du sens à leur engagement scolaire ;

**CONSIDÉRANT** que le Centre-du-Québec a besoin d'une relève compétente et qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique et répondre aux défis de demain ;

**CONSIDÉRANT** que la mobilisation en faveur de la persévérance scolaire constitue un investissement dans le capital humain de la région, en renforçant les bases d'un avenir durable ;

**CONSIDÉRANT** que la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec organise chaque année, en février, une édition régionale des Journées de la persévérance scolaire pour valoriser les efforts des étudiants et mobiliser la collectivité ;

**CONSIDÉRANT** que cette initiative offre une occasion unique pour tous de poser des gestes concrets d'encouragement, témoignant ainsi de notre engagement envers les jeunes et les adultes en formation ;

**CONSIDÉRANT** que depuis 2004, la Table régionale de l'éducation Centre-du Québec a su rassembler les acteurs de la communauté autour d'une vision commune : soutenir le développement du plein potentiel des jeunes et des adultes en formation.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Martin Toutant et unanimement résolu de déclarer que la municipalité appuie les Journées de la persévérance scolaire 2026 par cette résolution.

Que les membres du conseil et du personnel de la municipalité porteront fièrement le ruban vert.

**ADOPTÉE**

**6.9 Résolution numéro 25-12-212      Fin de la probation pour le poste de responsable en travaux publics**

**(Martin Toutant se retire de ce point)**

**CONSIDÉRANT** que le poste de responsable en travaux publics est comblé par monsieur Nathaniel Mayrand-Toutant et ce depuis le 20 août 2025;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford désire mettre fin à la période de probation de monsieur Nathaniel-Mayrand Toutant à partir du 01 janvier 2026;

**CONSIDÉRANT** que le responsable en eau potable et en eaux usées pour la municipalité monsieur Mario Demers prendra sa retraite en octobre 2026;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit avoir une personne qualifiée et formée pour les services d'eau potable et les services des eaux usées;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Nathaniel Mayrand-Toutant désire se perfectionner dans son travail et dans ses tâches auprès de la municipalité de Sainte-Marie de Blandford;

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

**CONSIDÉRANT** qu'une entente avec la municipalité de Sainte-Cécile de Lévrard sera mis en place afin de partager l'opérateur en eau potable;

**Sur proposition de madame Monique Fortier, il est unanimement résolu**

Que pour ces motifs la municipalité mettra fin à la période de probation de monsieur Nathaniel Mayrand-Toutant et ce à partir du 01 janvier 2026.

Que le conseil municipalité demande à la directrice générale de faire un contrat de travail pour monsieur Nathaniel Mayrand-Toutant et ce pour le conseil de janvier 2026.

**ADOPTÉE**

**6.10 Résolution numéro 25-12-213      Inscription formation en eau potable pour Nathaniel Mayrand-Toutant**

**(Martin Toutant se retire de ce point)**

**CONSIDÉRANT** que la formation en eau potables débute le 19 janvier 2026 ;

**CONSIDÉRANT** que la formation est d'une durée d'environ 15 jours en formule virtuelle au coût de 2 795\$ avant taxes et que si l'entente est conclus avec la municipalité de Sainte-Cécile de Lévrard les frais seront partagés à part égale;

**Sur proposition de monsieur Pierre Sévégny, il est unanimement résolu**

Que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford autorise la directrice générale à procéder à l'inscription de monsieur Nathaniel Mayrand-Toutant à la formation en eau potable.

Que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford demande à la directrice générale de mettre des clauses spécifiques au contrat de travail de monsieur Nathaniel Mayrand-Toutant.

**ADOPTÉE**

**6.11 Résolution numéro 25-12-214      Réserve budgétaire**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité met à son budget annuel un montant de 10 000.00\$ de réserve pour le salaire de l'agente de développement partagé avec Manseau ;

**CONSIDÉRANT** que le montant n'a pas été dépensé en entier pour l'année 2025;

**Sur proposition de monsieur Christian Desrochers, il est unanimement résolu**

Que la municipalité désire que l'excédent de la dépense prévue au budget des dépenses réelles soit affecté au surplus accumulé – projet agent de développement - vitalisation avec Manseau (poste 59-131-10-000).

**ADOPTÉE**

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

## **6.12 Résolution numéro 25-12-215 Commandite-Journal des finissants ESLS**

**(Christian Desrochers se retire de ce point)**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford a reçu de Chloé Desrochers, une demande de commandite pour l'album des finissants 2025-2026 pour l'École Secondaire les Seigneuries;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire contribuer et encourager les jeunes de sa communauté;

**Sur proposition de monsieur Pierre Sévégny, il est unanimement résolu**

Que la municipalité prenne une commandite pour un carte d'affaire au montant de 80.00\$ pour ¼ de page.

**ADOPTÉE**

### **7. Suivi de dossiers :**

#### **8. Aqueduc & Égout**

Aucun dossier à traiter à ce point.

#### **9. Voirie**

Aucun dossier à traiter à ce point.

#### **10. Urbanisme**

**10.1** Dépôt du rapport des inspecteurs en bâtiment et en environnement pour le mois d'octobre -novembre 2025.

#### **11. Varia**

**12. Période de questions débute à 20h00 et se termine à 20h42.**  
**Toutes les questions ont obtenu réponses.**

#### **13. Ajournement ou levée de l'assemblée**

**Résolution numéro 25-12-216** L'agenda étant écoulé,  
l'assemblée est levée sur  
proposition de Monsieur Pierre  
Sévégny à 20h43

---

**Ginette Deshaies, Mairesse**

---

**Sophie Millette directrice  
générale et greffière-trésorière**